

S'opposer à la décision de l'OFCOM d'interdire Canal Alpha de couvrir l'actualité du Jura méridional

Le nouveau découpage géographique des concessions de radios et télévisions privées, qui entrera en vigueur dès 2025, devrait priver Canal Alpha du « Jura bernois ». La télévision de l'Arc Jurassien verra ainsi la quote-part de sa redevance baisser de 10%. »

Dans la redéfinition des zones géographiques des concessions de télévision par l'OFCOM, pratiquement aucun changement n'intervient, hormis dans les régions de l'Arc jurassien, du « Jura bernois » et de Bienne.

Ainsi, une concession sera octroyée à un programme francophone pour la zone de dessert « Bienne - Jura bernois » et une autre à un programme germanophone pour la zone « Bienne - Seeland. » L'effet de ce redécoupage est que Canal Alpha ne devra plus couvrir l'actualité du Jura méridional.

Si cette décision occasionne une perte de 400'000 francs pour la chaîne familière aux Jurassiens, elle prive les habitants du Jura francophone dans son ensemble d'une couverture et d'une information (politique, sociale et culturelle) jusqu'ici appréciée et largement partagée.

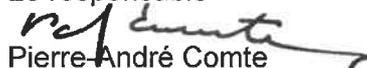
Tout le monde voit bien qu'il n'est pas possible pour la chaîne Canal Alpha de prétendre être la télévision de l'Arc jurassien sans couvrir le « Jura bernois. » Ainsi, la décision de l'OFCOM est parfaitement illogique.

Il est évident que si une telle décision finit par s'imposer, les déclarations sur la nécessité d'encourager et de renforcer les « liens interjurassiens », à savoir ceux censés renforcer la coopération intercantonale publiquement préconisée par les cantons du Jura et de Berne, tomberont à plat, ce qui est contraire à l'intérêt général de la région.

Compte tenu de ce qui précède, et afin d'être en phase avec une volonté politique commune d'un côté et de l'autre de la frontière cantonale, nous demandons au Gouvernement - en concertation avec les gouvernements bernois et neuchâtelois s'il le juge utile - d'intervenir urgemment auprès de l'OFCOM, voire du Conseil fédéral directement, cela afin d'obtenir l'annulation d'une décision contraire à l'intérêt général de la région et des populations concernées.

Delémont, le 15 février 2023

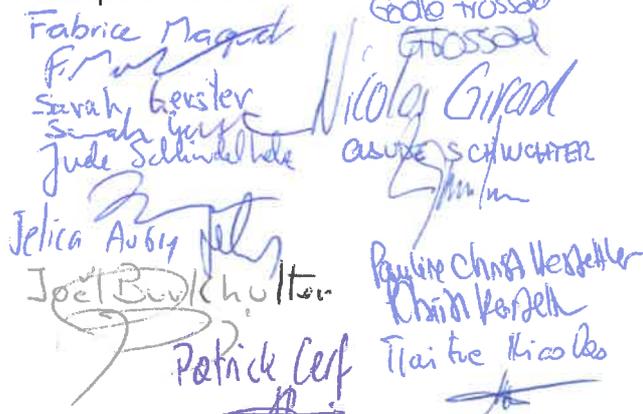
Le responsable


Pierre-André Comte

Groupe Le Centre


Katja Lehmann

Groupe socialiste


Fabrice Nagard
Sarah Berster
Jude Schindler
Jelica Aubry
Joel Buechler
Patrick Cef
Gedlo Frossard
GROSSARD
Nicolas Girard
aspe schwaizer
Pauline Chana Herzeller
Christophe Kerdell
Taithe Nicolas

